Paris, le 18 juin 2018

Sud Solidaires Orange

Lombard & Cie, un procès pour que justice soit enfin rendue !

La correctionnelle pour Lombard...

A l'issue des ultimes recours des mis-es en examen, les juges viennent enfin de renvoyer en correctionnelle ses 3 principaux dirigeants de l'époque, ainsi que quatre cadres supérieurs pour complicité et l'entreprise France Télécom Orange.

Faire reconnaitre la responsabilité de l'employeur

Il y a neuf ans, la plainte de SudPtt contre Didier Lombard, Louis-Pierre Wénes et Olivier Barberot avait initié la procédure d'instruction. Désormais toutes les fédérations syndicales sont parties civiles dans ce procès que nous espérons exemplaire pour déterminer la responsabilité des employeurs sur la santé des salarié-es. Si nous regrettons que le motif d'homicide involontaire ne soit pas retenu, nous espérons un procès au plus vite pour qu'enfin puisse éclater au grand jour une politique menée dans l'intention de supprimer 22000 emplois quel qu'en soit le prix humain. Après presque 10 ans d'attente, il est grand temps que les responsables répondent de leurs actes et paient !

Ils voulaient nous faire payer leur dette !

Rappelons rapidement que précédemment à ces années noires, la gestion de France Télécom avait abouti à un endettement record de 69 Mds d'euros, notamment pour l'achat d'Orange. L'entreprise encore marquée par l'histoire du service public, avait alors mis en place une politique de restructurations violentes pour satisfaire les marchés financiers. Didier Lombard, son patron alors, avait lâché en 2006 "je ferai les départs d'une façon ou d'une autre, par la fenêtre ou par la porte".

Ce management, d'une grande brutalité, a conduit à 22400 suppressions d'emplois et à de nombreux suicides sans oublier les victimes de harcélement moral. Au-delà de la défense immédiate des conditions de travail, SudPtt avait alors décidé de porter plainte pour que l'entreprise et ses dirigeant-es ne restent pas impuni-es. En 2018 SudPtt continue de condamner cette politique de suppressions d'emplois à Orange où 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés. Nous mettons en garde l'entreprise et l'Etat actionnaire sur le climat social dégradé avec la charge de travail qui s'accroît dans certains services.

Plus jamais ça !

Alors que le CAC 40 aujourd'hui, réclame toujours plus de dividendes aux entreprises confrontées à l'appétit croissant des actionnaires, à Orange comme ailleurs, SudPtt espère une condamnation de ces méthodes pour empêcher que de tels drames ne se reproduisent à l'avenir.

25-27 rue des Envierges 75020 Paris **www.sudptt.org** sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00
Fédération des activités postales et de télécommunications